

Image not found or type unknown



## Creance. Quels sont mes droits? dois je payer?

Par **tupp**, le **28/04/2014 à 11:59**

Bonjour,  
Je viens de recevoir une lettre d'une Sté juridique exerçant pour la concession Tupperware, pour laquelle je travaillais, me réclamant une somme due au 21/06/2010.  
Cette somme ne m'a jamais été réclamée auparavant et 4 ans après c'est une découverte pour moi, car je ne me souviens pas leur devoir quelque chose. N'y a-t-il pas prescription?  
Est ce normal de procéder ainsi?  
Merci pour votre réponse

Par **Lag0**, le **28/04/2014 à 13:05**

Bonjour,  
Pour savoir s'il y a prescription, il faudrait savoir le type de dette.